



L'IMPROVISATION DEVIENT DOCTRINE

La sécurité devient **OPTION**

Transfert massif vers la MC Saint-Maur : l'administration joue avec l'équilibre des établissements et la sécurité des agents.

L'UISP FO Justice Dijon dénonce avec la plus grande fermeté la décision irresponsable consistant à transférer brutalement 70 détenus de la MA de Saintes vers la MC de Saint-Maur.

Ce transfert représente près de +38 % de population pénale supplémentaire dans un établissement déjà fragilisé par un sous-effectif chronique important. Une masse de détenus conséquente, injectée en une seule fois, sans renfort humain, sans anticipation sérieuse, sans moyens adaptés. **Une décision technocratique prise loin du terrain, dont les conséquences, elles, seront assumées par les personnels.**

La MC de Saint-Maur repose sur un équilibre sécuritaire précis, adapté à des profils spécifiques. En y affectant massivement des détenus relevant pour partie de profils MA, l'administration brouille volontairement la classification des établissements. Elle affaiblit l'organisation interne, modifie les équilibres de détention et accroît mécaniquement les risques sécuritaires.

Dans le même temps, **l'effectif des personnels de surveillance demeure dramatiquement insuffisant.** Aucun renfort. Aucun redéploiement clair. Aucun accompagnement proportionné.

La question se pose désormais sans détour : cherche-t-on délibérément à réunir tous les facteurs de tension pour mettre les personnels en difficulté ? N'est-ce pas cela que de porter atteinte à la sécurité d'un établissement ?

Rappelons une réalité simple : ces 70 détenus représentent près de 50 % de l'effectif de la maison d'arrêt de Saintes. Si la capacité de cet établissement avait été respectée en amont la Maison centrale de Saint-Maur n'aurait jamais dû servir de solution de délestage pour des technocrates éloignés des problématiques de sécurité.

Autre interrogation majeure : **Pourquoi aucun transfert de ressources humaines n'accompagne ce mouvement massif de population pénale ?** Les agents seraient-ils devenus une variable négligeable dans l'équation administrative ?

Ce transfert, historique par son volume et par le passage d'une MA vers une MC s'est organisé sans même que notre secrétaire interrégional ne soit informé en amont. Une absence totale de considération pour le dialogue social. Une désinvolture inacceptable. Ils semblent donc évident que certains cadres interrégionaux ont une propension à négliger le dialogue social lorsqu'il ne sert pas ses intérêts direct...

Nous constatons par ailleurs que **la DISP de Dijon se montre d'une efficacité redoutable lorsqu'il s'agit d'acheminer massivement des détenus vers notre DISP, au mépris des équilibres locaux. En revanche, lorsqu'il s'agit d'obtenir des créations de postes, l'efficacité disparaît subitement !**

Une solidarité à géométrie variable. Une célérité administrative lorsqu'il s'agit de d'accueillir des détenus, une inertie persistante lorsqu'il s'agit d'obtenir des agents.

Et pourtant, malgré cette gestion hasardeuse, **les personnels de la Maison centrale de Saint-Maur ont, une fois encore, répondu présents.** Tous corps confondus. Des agents sont restés bien au-delà de leurs horaires, chacun a assumé, avec **professionnalisme et sens du service public**, les conséquences d'une décision qu'il n'a ni provoquée ni validée.

Ce calme, cette rigueur et cette solidarité ne doivent rien à l'improvisation administrative. Ils sont le fruit de l'engagement quotidien des agents.

L'UISP FO Justice Dijon le dit clairement : la sécurité des personnels n'est pas négociable. L'équilibre d'une maison centrale ne peut être sacrifié sur l'autel de la gestion de crise permanente.

Nous exigeons des renforts immédiats

Nous exigeons des garanties écrites et concrètes en matière de sécurité. Nous exigeons une clarification immédiate sur cette gestion hallucinante.

Les personnels ont démontré leur solidarité.

Il est temps que l'administration démontre sa responsabilité.

UISP FO Justice Dijon

Le : 17 02 2026

